

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Jun 2014

MENSUEL N° 178 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Interpellation citoyenne

Voici un courrier qui a été envoyé le 2 juin 2014 à Monsieur le bourgmestre, aux autorités compétentes de l'urbanisme et de la mobilité, au responsable communal de nos quartiers et à Wolu-Inter-Quartiers. Il interpelle et pose une réflexion sur nos comportements, nos engagements et les constats d'incohérence face aux infractions urbanistique.

Bonjour,

Je vous interpelle et vous signale la transformation du jardinet de façade en espace de stationnement privé, une fois encore aux dépens de l'espace public.

Je dis bien interpeler, mais un sentiment plus profond est également celui apparenté à une démarche moins bienveillante qui est celle de la délation. En tant que co-responsable du comité Lambeau & alentours, j'observe que ces agissements viennent souvent des habitants ou de leur comité de quartier.

Cette responsabilité de vigilance ne devrait-elle pas être mieux répartie, voire mieux encore, réservée à l'un des maillons de l'autorité communale afin de mener à bien sa politique de préservation de l'espace public ?

Aujourd'hui, la répartition des tâches des services d'interventions dans l'espace public a été réorganisée. N'entre-t-il pas dans les attributions du gestionnaire de quartier et de ses équipes de remplir cette fonction d'observateur et de relever ces infractions ?

En exerçant pleinement leur rôle « en bon père de famille », les autorités communales et leurs services, ne dégageraient-ils pas les comités de quartier et leurs habitants d'un comportement qui ne devrait plus exister? Celui de la délation et celui de créer du désordre dans une tranquillité de quartier apparente où tous les « petits » délits urbanistiques silen-



cieux sont permis...

De la transformation de façade au projet d'aménagement de l'espace routier pour limiter la vitesse dans le quartier...

Les autorités communales ne s'étaient-elles pas engagées à préserver les jardinets de façade ? N'intervenaient-elles pas systématiquement sur le chantier de ces jardinets en cours de transformation ? Les autorités communales ne s'étaient-elles pas engagées à interpeler fermement la Région, voire même à la poursuivre ? Une réflexion juridique pour la mise en œuvre d'une remise en pristin état au cas par cas des jardinets illégalement modifiés après 1957, n'avait-elle pas été évoquée ?

S'il existe une véritable volonté de préserver les jardinets de façade et d'empêcher leur aménagement en espace de stationnement privé, comment expliquez-vous que dans le cadre du projet de réaménagement de la voirie en zone 30, on nous propose comme choix potentiel, un marquage au sol des zones de parking public où aucun tracé n'est marqué

Le maintien des jardinets de façade se justifie pour des raisons esthétiques, environnementales, patrimoniales et de respect solidaire de la voirie qui doit rester collective devant ces espaces.

devant les espaces de stationnement privé illégalement approprié ? N'est-ce pas là une manière implicite de cautionner cet acte illégal ? Sans remettre en cause les bonnes collaborations que nous avons pu avoir jusqu'à présent avec les différents services communaux, je souhaitais vous interpeler sur ces différents sujets. En attente d'une clarification explicite quant à votre positionnement sur ces problématiques, je reste disponible pour toutes réflexions utiles à mener...

Une réponse de Monsieur Thayer, l'échevin de l'urbanisme a suivi : (Extrait du courrier)

Il nous confirme toute sa volonté de lutter fermement contre ce type d'infraction, en toute légalité et avec l'aide des instruments juridiques mis à sa disposition. Il peut d'ores et déjà nous affirmer, en accord avec le Bourgmestre, que si les faits d'infractions sont confirmés, celles-ci ne resteront pas sans suite.

Pour lutter contre les infractions

urbanistiques de manière efficace, des outils juridiques nouveaux sont nécessaires; l'échevin de l'urbanisme est d'ailleurs toujours en attente de plus d'informations concernant le texte voté récemment au Parlement Bruxellois. Ce texte vise à lutter contre les infractions urbanistiques par l'instauration d'amendes administratives. Mais il n'a toujours pas été averti des modalités de mise en place de ce système par le cabinet

du secrétaire d'État en charge de l'Urbanisme. Le meilleur moyen actuellement pour lutter contre les infractions urbanistiques reste donc l'arrêt de chantier quand les travaux sont en cours. Soyons assurés que le service de l'urbanisme en effectue plusieurs par mois, et ce sur la seule base d'informations qui remontent grâce à la présence sur le terrain d'agents communaux, qu'ils soient du service de l'urbanisme (qui par-

courent la Commune au quotidien) ou d'autres services communaux.

Nous prenons bonne note, une réunion est prévue à la fin du mois, nous pourrions ainsi faire le point, et nous vous proposerons un petit compte rendu sur l'avenir des jardins de façades et les engagements de chacune des parties.

Pour le comité de quartiers Lambeau & alentours. Luc Jamoulle.

Le survol de Bruxelles... et Woluwe-Saint-Lambert dans tout ça ?

Les mesures prises par Melchior Wathelet sur le survol aérien de Bruxelles a provoqué un tollé général dans les communes qui jusqu'à présent étaient relativement épargnées. Ces populations viennent ainsi grossir le rang de nombreux citoyens bruxellois qui subissent depuis des années les nuisances générées par la proximité de l'aéroport de Bruxelles-national.

Au lieu de réfléchir à une politique de transport et aéroportuaire globale, les plans qui se sont succédé n'ont fait que déplacer les nouvelles routes de décollage depuis l'aéroport de Zaventem vers les quartiers les plus densément peuplés de Bruxelles, sans aucune concertation. Pour voir en direct les avions qui survolent Bruxelles avec l'indication de l'altitude, visiter le site <http://www.pasquestion.be>. Avec la croissance du transport aérien et la concurrence que se livrent les aéroports internationaux, le problème n'est pas près de disparaître, bien au contraire.

Attend-on qu'un accident se produise ? Ces derniers se produisent majoritairement au décollage, et en cas de problème, les avions doivent d'abord lâcher le kérosène avant d'atterrir en urgence... sur la ville ?

Le mouvement de résistance s'est amplifié. Bruxelles Air Libre (www.bruairlibre.be) défend depuis des années les citoyens victimes du survol des avions. Une nouvelle association a vu le jour : « Pas Question ! » qui a multiplié les actions visibles. Assiste-t-on enfin à un éveil des Bruxellois ?

Et Woluwe dans tout ça ?

Les Woluwéens, en temps que citoyens, doivent réagir, en plus des autorités communales (voir Woluwe de mai) ! Nous devons faire sa-

voir que nous ne voulons plus être survolés impunément ...

On peut se rendre compte de la recrudescence ces derniers jours des vols au-dessus de Woluwe-Saint-Lambert, ainsi que des nuisances sonores subies régulièrement (voir site <http://geoportal.ibgebim.be/webmap/bruit.phtml>). L'infographie ci-dessous extraite de ce site, reprend les résultats des mesures récoltées par le sonomètre de l'avenue de Roodebeek, le plus proche de nos quartiers habités.

Certains habitants de Woluwe se sont mobilisés ; en particulier, le comité de quartier Lambeau & alentours a envoyé une lettre ouverte et se propose de coordonner l'action en les contactant via le site <http://www.lambeau-alentours.be/Nouveautés/Avions-Survol-WSL-2014-06-06.htm>

Des solutions ?

Les solutions sont connues; parmi elles (liste non exhaustive) :

- prendre en compte la sécurité des habitants survolés et répartir les vols selon les zones les moins peuplées, quelle que soit la région survolée ;
- appliquer les règles de gestion aéroportuaires internationales pour

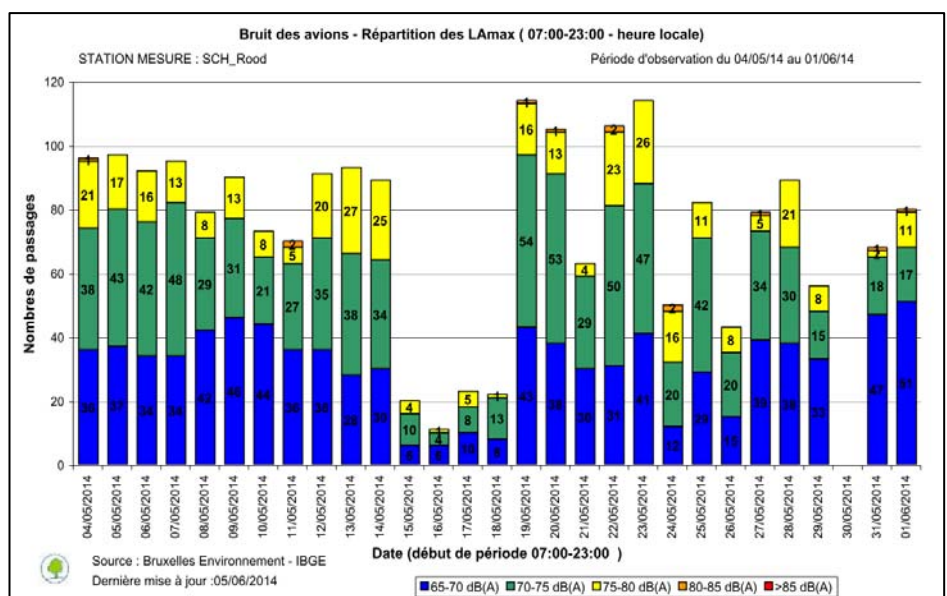
Zaventem ;

- prolonger la piste de décollage Est ;
- prolonger la nuit de 22 à 7 h du matin ou interdire les vols de nuit ;
- déplacer certains vols vers Bierset et Charleroi ou délocaliser certaines fonctions de Zaventem : contrairement aux idées reçues, des pertes d'emploi massives ne sont pas à craindre vu l'automatisation accrue de l'aéroport, compte tenu aussi des expériences passées (DHL) et d'une redistribution de ces postes d'emploi ailleurs en Belgique ;
- clarifier les responsabilités et contrôler Belgocontrol afin que leurs décisions soient plus objectives ;
- Isoler les maisons survolées et garder les fenêtres fermées.

Des actions citoyennes ?

Informez votre comité de quartier que vous voulez que cela bouge, signez la pétition "Pas question !", écrivez aux politiciens, portez plainte auprès du service de médiation de l'aéroport, auprès de Bruxelles-Environnement ou encore auprès du Médiateur fédéral, imprimez l'affiche "le PLAN WATHELET, PAS QUESTION !" et la placez à votre fenêtre, ...etc.

*Thérèse Sobieski et Alain Gérard
Comité Hameau de Roodebeek*



Un petit espace vélo !

Le premier vélo box à Woluwe-Saint-Lambert est installé au coin de la rue du Verseau et de la chaussée de Roodebeek, et d'autres suivront !



Ce système de sécurisation des vélos prévu pour les cyclistes quotidiens qui n'ont pas de garage débarque enfin chez nous.

Même s'il aura fallu attendre 7 ans depuis notre première demande émise via notre fiche « mobilité » de juin 2007, nous ne boudons pas notre plaisir de voir arriver quelques vélos boxes sur notre territoire.

Si vous êtes intéressés par l'installation d'un vélo box près de chez vous, n'hésitez pas à contacter le service Stratégie et Mobilité de la commune au 02/774 35 13 ou via

mobilité@woluwe1200.be.



On a vu apparaître dans notre commune, dans diverses rues de **nouveaux panneaux indicateurs**. Ces panneaux régionaux sont destinés aux cyclistes en les renseignant plus particulièrement sur les distances à parcourir pour rejoindre certains lieux clés (gare, maison communale, place connue, la promenade verte, ...) ou encore les autres ICR (itinéraires cyclables régionaux) mais il vaut mieux être au courant du

réseau cyclable bruxellois et savoir par exemple que 1b veut dire l'itinéraire qui va de la chaussée d'Haecht, à la limite de notre région pour rejoindre le pentagone et que MM est le trajet compris entre La Hulpe/Waterloo et Grimbergen/Vilvoorde qui passe par la vallée du Maelbeek, d'où le MM.

Bonne initiative quand même !

On aime moins ou alors même pas du tout !



Alors que la commune essaie de favoriser régulièrement les déplacements cyclistes, certains sont vraiment sans gêne et s'ils ne savent pas mieux se garer, on peut craindre le pire dans la circulation !

Bernard Devillers

Restauration de la Woluwe et de ses abords au Vellemolen

Les catastrophes peuvent être aussi d'origine humaine ... surtout quand l'IBGE s'en mêle.

On se souvient du projet d'installer une super passerelle métallique au dessus de la Woluwe destinée aux élèves de l'école Singelijn.

Rappelons que les associations de protection de la nature et des groupements d'habitants avaient clamé leur opposition à cette fantaisie, qui détruirait l'aspect paysager naturel du ruisseau. Rien n'y a fait, le permis d'urbanisme a été accordé, avec l'approbation de deux services de l'IBGE concernés par cette construction.

A la même époque, les habitants de la rue de la Rive, qui disposaient à l'arrière de leur jardin d'une petite passerelle enjambant la Woluwe, étaient mis en demeure de l'enlever, faute de quoi elle serait enlevée à leurs frais.

La raison : les engins de curage devaient pouvoir circuler librement le long du ruisseau.

Un an plus tard, en ce printemps 2014 (nidification des oiseaux obli-

ge!!!), pelleuses et autres engins à chenilles sont entrés en action.

Outre l'absence de communication de l'IBGE concernant ce chantier, les "artistes" opérant sur le terrain ont accumulé les malfaçons.

Pointons-en quelques unes, signalées par notre membre Michel Durant, ingénieur hydraulicien :

- talutage inutile de la rive gauche; ce talus était stable et de largeur suffisante ;
- sentier déplacé (trop proche de la nouvelle berge) et son recouvrement par un matériau non stabilisé, laissant prévoir érosion et glissement vers le ruisseau ;
- gabions inesthétiques, mal consolidés, mal solidarisés, remplis en vrac avec des vides importants, d'où risques de déformations et rupture avec éboulement de pierres dans la Woluwe ;
- curage insuffisant du ruisseau au moyen de matériel inadapté; des gravats subsistent dans le lit du ruisseau.

Le triste résultat de l'opération est qu'on se retrouve

avec une Woluwe quelque peu canalisée à certains endroits et longée par un sentier "bien propre" style parc urbain.

La promenade du Vellemolen a perdu tout son charme campagnard.

Et au même moment, une série impressionnante d'arbres étaient abattus en face de l'école Singelijn, laissant prévoir le début imminent de la construction de la passerelle métallique.

Adieu à un tronçon naturel de la Woluwe!

Article publié dans « La Pie bavarde », bulletin d'information de l'ASEPRE (Association pour la Sauvegarde de L'Environnement et la Promotion du Réseau Ecologique), n° 57 de mai 2014.



Le quartier du Capricorne a 50 ans ! Venez le fêter avec nous le dimanche 22 juin.

Une journée festive et musicale de 11h à 22h et même au delà.

A 11h : Plantation d'un arbre souvenir et inauguration d'une plaque commémorative, en présence des autorités Communales, suivi d'un drink offert par le comité de quartier CPC. **Vers 12h30** : petite restauration, salade bar, boissons, pour un prix modique, au son d'un petit orchestre.

A 14 h 30 joute amicale de pétanque ouverte à tous. **L'après-midi** : diverses activités et animations pour tous, sur fond musical.

A 18 h : Belgique-Russie. **A 20 h 30** buffet fromages où autre, toujours à prix modique, animé par l'orchestre « Los Diplomáticos » musique Latino et autres – soirée dansante.

Dans le cadre des fêtes de la musique, différents orchestres se partageront le podium avec des musiques pour tous les goûts et de tout genre.

Le comité des Etoiles : Benoît – Claire et Michel.

Contacts : 02/770 66 08 Claire Lombard - 0477/54 65 01 Benoît Kesteman



Balade gourmande du 20 juillet.

Une balade à la (re)-découverte de notre quartier et de son histoire, agrémentée de 5 étapes qui raviront vos papilles !

Vous avez l'eau à la bouche ? N'hésitez pas à vous inscrire ! Le nombre de places est limité.

Réservation Balade gourmande du 20 juillet 2014 - 10 € à verser sur le compte n° BE59 0011 9079 4026 de Mr et Mme GOUDAILLIER

au plus tard pour le 13 Juillet - communication : « Nom + Balade gourmande + Heure souhaitée dans la mesure des possibilités : 11h / 11h30 / 12h »

Les inscriptions se font par talon à remettre AVANT le 13 juillet à Vincent Goudaillier, 21 av du Capricorne, -ou e-mail à BaladeGourmandeCapricorne@gmail.com, -ou tél. au 0472/86.05.89 de Vincent GOUDAILLIER.

Paganini, Yamamoto, Sperger, Borghi



Haruko Tanabe, viola d'amore
Korneel Le Compte, contrebasse viennoise

CONCERT

Samedi 21 juin 2014 à 15h00
en l'église St Henri - Parvis St Henri
1200 Woluwe St Lambert



Une initiative des
Comités de quartier du Haut Woluwé
avec la collaboration de la Paroisse St-Henri

PAF LIBRE
www.compostitterbeek.canaalblog.com



Editeur responsable et infos
Michel Guiringer : 0472/226.143 - 02/734.75.44

Aquarelle : Carla Goffi

32^{ème} FÊTE DU QUARTIER DRIES

SAMEDI 21 JUIN 2014

BROCANTE ET ANIMATIONS

Quartier Dries à Woluwe-St-Lambert

Entre av. Paul Hymans et Georges Henri

Comic's Hospital Circus

Zone de Police « Montgomery »

Techno prévention & présence des brigades canine et cycliste

Atelier créatif du Centre culturel Wolubillis

& Animations sur le thème :

LE MONDE DES FORMES

(d'après Vasarely, Klimt, Mondrian, Calder, ...)

Informations et réservations des emplacements de brocante :

Fr. De Rijck, Présidente , 0497.35.80.61
Gaby et Henri Vekemans, 02.770.48.83



Ed. Resp. : Asbl Comité de Quartier Dries - 125, rue Dries - 1200 Bd.

**SI VOUS PARTICIPEZ AUX ANIMATIONS,
COLORIEZ AUSSI LA FRISE !**



Les textes signés u`engagent que leurs auteurs

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

**Abonnement au Bulletin
de 6 à 10 €/ an, selon ...**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

